

## **Compte-Rendu Conseil municipal du 10 mai 2016**

### **Subvention exceptionnelle au comité de de jumelage**

Le conseil délibère sur une demande de subvention exceptionnelle du Comité de Jumelage reçue pour l'année 2016 et décide de lui allouer une aide de 500€.

### **Subvention FNACA**

Le conseil délibère sur une demande de subvention de la FNACA reçue tardivement pour l'année 2016 et décide de lui allouer une aide de 320€.

### **Autorisation donnée au maire de vendre une parcelle de terrain privé**

Par délibération du 25 /06 /2015, le conseil municipal avait autorisé Monsieur le Maire à procéder à la vente d'une parcelle de terrain de 750 m<sup>2</sup>. Après analyse des offres, reçues par Maître Rochette, notaire à Loudes, une négociation est intervenue entre le candidat le plus offrant et Monsieur le Maire. Cette négociation a défini le prix de vente à 82500 €. Le Conseil Municipal, approuve ce montant pour la réalisation de la vente de ladite à ce prix et donne mandat au maire pour finaliser cette vente.

### **Optimisation de l'éclairage public de la Rocade**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir des travaux de renouvellement/optimisation de l'éclairage public sur la section correspondant à la Rocade et les ponts et ronds-points adjacents.

L'investissement est évalué à 67010 € HT.

Le plan de financement est le suivant :

- LEADER 40 % HT-----26804 €
- Syndicat 27 % -----18092 €
- Commune 33 % -----22114 €
- La TVA sur ce HT est payée par le SDE -----13402 €

### **Modification du périmètre de l'intercommunalité**

Monsieur le Maire rappelle l'arrêté pris par le Préfet portant sur le projet de périmètre de la Communauté d'Agglomération en application du SDCl. Les conseils municipaux des communes concernées doivent délibérer sur la modification du périmètre dans les 75 jours qui suivent la publication de l'arrêté pris par Monsieur le Préfet. Le Conseil approuve ce nouveau périmètre de la Communauté d'Agglomération.

### **Tarif spécial rocher pour l'exposition La Fayette**

Le Conseil Départemental, organise dans les locaux de l'Hôtel du Département une exposition sur le marquis de La Fayette en juillet et août prochain. A la demande du régisseur, Monsieur le Maire propose que les visiteurs du rocher ayant visité l'exposition La Fayette puissent bénéficier du tarif réduit de 3 €.

Prochain conseil : le 9 juin 2016